

# COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du Mardi 17 JANVIER 2017

**PRESIDENT** : CHASSIGNEU GUY

**Membres Commission** : BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE – DUTCKOWSKI YOHAN  
TOUILLON JEAN FRANCOIS

**Infos Commission Saison 2016/2017** : Vous pouvez joindre la commission  
Le lundi de 10h à 11h30. Tél : 04 76 26 82 95

**Courriers** : Destinés à la CDTIS sont à adresser à : [terrains@isere.fff.fr](mailto:terrains@isere.fff.fr)

---

*La CDTIS VOUS PRESENTE CES MEILLEURES VŒUX POUR CETTE  
NOUVELLE ANNEE*

---

## **CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES :**

La liste des Terrains et Installations Sportives à classer sur l'année 2017, paraîtra prochainement.  
La CDTIS prendra rendez-vous avec les Clubs et les Mairies concernés.

**Rappel** : Les confirmations de classement des installations se font tous les 10ans.  
Pour les terrains synthétiques, les tests de qualités sportives doivent s'effectuer tous les 5ans.

\*\*\*\*\*

## **CLASSEMENT ECLAIRAGE :**

+ **IZEAUX** : Complexe Sportif au GENON – NNI 381940101  
Niveau E5 – 231lux – CU 0.72 – Emini/Emaxi 0.41

\*\*\*\*\*

## **Visite confirmation Eclairage :**

+ **EYBENS** – Stade René JOURNET (10/01/2017)

\*\*\*\*\*

## **Courriers envoyés :**

- **LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES :**  
Confirmation éclairage : COUBLEVIE (DALMASSIERE) – EYBENS (R JOURNET)
- **MAIRIES :** - FONTAINE - ST ANDRE le GAZ -
- **COMMUNAUTE D'AGGLO :** PAYS VOIRONNAIS
- **CLUBS:** CHIRENS - FONTAINE AS – JARRIE CHAMP -

---

**« F A F A »**

**Présents** : Michel MUFFAT-JOLY – Guy CHASSIGNEU – Jacques RAYMOND

A l'attention des Mairies et des Clubs, un projet est à l'étude sur votre commune : le porteur de projet peut prendre contact auprès de la commission Fafa du District pour avis.

Suite aux informations ci-dessous, il n'y a plus de subventions et il faudra patienter jusqu'à l'automne 2017 pour d'éventuelles nouvelles subventions.

Les dossiers déposés à ce jour où reporté de « HORIZON BLEU » seront en attente et classés prioritaires pour la prochaine session.

Pour cette **saison 2016- 2017**, la **Ligue AUVERGNE RHONE ALPES** dispose d'une enveloppe de 583000 euros pour les dossiers infrastructures. En conséquence l'enveloppe du District de l'ISERE s'élève à 89775 euros.

La Ligue a retransmis aux Districts les dossiers « **HORIZON BLEU2016** » restés en attente à la Ligue. Pour le District de l'ISERE (6dossiers), où après vérification auprès des porteurs de projets que seulement 4 dossiers étaient toujours d'actualité.

Les 2 autres dossiers étant reportés sur la prochaine enveloppe de subvention 2017/2018.

Suite à cela, un courrier a été effectué à chacun des quatre porteurs de projets restants, en leur demandant de corriger le plan de financement tenant compte de la nouvelle subvention fixée pour chacun des projets.

Une date de retour pour les 4 dossiers ci-dessous a été fixée pour le **25 janvier 2017**.

N°	Porteur du Projet	Travaux	Eligible	Retour
24	Mairie AOSTE	3/5/7/8	33850€	
23	Mairie ST GENIX sur GUIERS	7	33850€	
<b>9</b>	Mairie ST VERAND	3	19000€	
<b>41</b>	Club ASL ST CASSIEN	6	3075€	

En conséquence plus aucun dossier de subvention ne pourra être retenu pour la saison 2016/2017.